

CERTIFICAT DE COMPÉTENCES EN LANGUES ANCIENNES (LATIN)

Résumé de la formation

Type de diplôme : Certificat


Domaine ministériel : Lettres classiques, Modernes, Art, Sciences du Langage

Spécialité : Langues et littératures latines

Présentation

Le **Certificat de compétence en Langues anciennes – Latin (CLA-L)** propose un apprentissage du latin essentiellement orienté sur l'acquisition de connaissances en langue pour des étudiants non-Lettres Classiques. Cette formation accueille les étudiants non-débutants et débutants dans une formation accélérée.

C'est une formation très souple que l'étudiant peut choisir à n'importe quel niveau de son cursus (Licence, Master, Doctorat) soit à un niveau débutant, soit à un niveau non-débutant (pour les étudiants ayant fait du latin jusqu'en Terminale) et dans l'année qui correspond à ses acquis antérieurs (1^{ère}, 2^e ou 3^e années).

Contact enseignant :  Aline Estèves

Contact administratif :  Secrétariat DU Lettres classiques

Téléphone : 04 67 14 54 63

Objectifs

L'objectif de cette formation vise à donner aux étudiants qui ne peuvent pas suivre un enseignement de latin dans leur cursus (Histoire, Histoire de l'art et archéologie, Philosophie, ...) ou aux étudiants de Lettres modernes qui souhaiteraient approfondir leur connaissance du latin, et en général à ceux qui le souhaitent, un niveau de langue suffisant pour la lecture et la traduction de textes latins simples ou de difficulté moyenne.

Plus d'infos

Durée : 3 ans

Niveau d'étude : bac+1 ou 2

Public concerné


* Formation initiale

* Formation continue

Nature de la formation :
Certification

Langue d'enseignement :
Français

En savoir plus

Langues & Littératures
Anciennes 

À la fin des trois années, l'étudiant a acquis un niveau de connaissance en langue, littérature et civilisation latines équivalent à celui obtenu par les étudiants du parcours lettres classiques, mais centré essentiellement sur l'apprentissage grammatical, la lecture et la traduction, et accompagné d'enseignements complémentaires sur la culture romaine.

Savoir faire et compétences

- Maîtriser le latin (thème et version),
- Connaître les civilisations antiques et leurs littératures,
- Avoir une bonne culture générale.

Informations supplémentaires

Début des candidatures : mi-avril

Début des inscriptions : juillet

Début de la formation : octobre

Contenu de la formation

L'intégralité des enseignements proposés aux étudiants en EAD est disponible en ligne sur la plateforme pédagogique de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3.

Il n'y a pas de support papier, tous les cours sont dématérialisés.

Vous trouverez sur la plateforme :

des ressources de cours, modules multimédia, travaux dirigés, exercices et devoirs ;

des espaces de travail collaboratif, forums de discussion, chats, etc. pour interagir avec vos enseignants et d'autres étudiants.

Contrôle des connaissances

La Direction des Études et de la Scolarité établit le calendrier des examens.

Les modalités de contrôle des connaissances figurent sur le site de l'université à l'onglet « Formation / Règlementation des études / MCC » (type d'évaluation, durée de l'épreuve...).

Deux évaluations sont proposées, la meilleure note des deux étant conservée.

1ère évaluation : Mai

2nde évaluation : juin

Aménagements particuliers

Une ouverture de centre d'examen à l'étranger est possible sous certaines conditions (voir site internet rubrique "inscription - examens délocalisés")

Conditions d'accès

Sont admis les étudiants :

- titulaires du baccalauréat (toutes séries)
- ou titulaires du DAEU (diplôme d'accès aux études universitaires)
- ou d'un autre titre admis en équivalence

Tous les étudiants doivent candidater via le portail **Ecandidat** accessible depuis la page d'accueil du site internet de l'université. L'accord est soumis à la décision de la commission pédagogique.

Les étudiants internationaux doivent se renseigner sur la procédure spécifique développée sur le site de l'université : International > Études à Montpellier en LMD

Droits de scolarité

- 120 euros par année de diplôme

(hors frais d'inscription administrative).

Poursuite d'études

Cette formation peut être un argument, pour le titulaire d'une licence autre que celle de Lettres parcours Lettres classiques, ou pour le titulaire d'un diplôme supérieur à la licence, pour :

- * assurer un complément de service d'enseignement en latin, dans les métiers de l'enseignement,
- * travailler dans une profession dans laquelle il aura affaire à des textes en latin (bibliothèques, maisons d'édition, archéologie, égyptologie, postes d'archivistes, d'ingénieurs d'études...).

Composante

Montpellier : Université Paul-Valéry Montpellier 3

Lieu(x) de la formation

Montpellier